N°
18

Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites

3.10 - Ou s'adresser ?

3.10.1 - BUREAUX D'ETUDES, ENTREPRISES, ARCHITECTES

Lorsque la construction d'un observatoire nécessite l'assistance d'un architecte ou d'une entreprise, favorisez les artisans et les entreprises locales par le biais des appels d'offres par exemple.

De nombreuses entreprises, bureaux d'études, ou architectes ont déjà été amenés à concevoir des structures légères d'accueil. A titre indicatif, ceux dont l'expérience fait l'objet d'une présentation au sein de la brochure (étude de cas, fiche technique) sont listés ci-après :

Bureau d'étude A.L.F.A - 3, rue Charles Lebeau 62 200 BOULOGNE/MER	☎ 21.87.68.00
Entreprise BELLEVEGUE 07 340 FELINES (charpente-menuiserie)	
Entreprise GIRAUD GAGNAGE - Rochessieux 07 100 ROIFFIEUX (maçonnerie)	
Entreprise LALOUER-BOUCHER Le Lantel - rte de Bourg-Blanc - 29 850 GOUESNOU	☎ 98.07.86.66
Entreprise Henri LASSUS 40 390 ST MARTIN DE SEIGNANX	
Etablissements ROUYER (menuiserie, charpente) La grève - Agonnay - 17 350 St SAVINIEN	☎ 46.90.18.14
Entreprise Reinhold TRAPP 89, rue de Bourgfelden - 68 220 HEGENHEIM	☎ 89.69.79.96
GAILLARD-RONDINO 53, av. J. Moulin - BP404 - 34 504 BEZIERS cedex	☎ 67.31.27.24
MH Le BOT et H. Le BOT, architectes	☎

37, rue de la république - 29 000 BREST	98.80.42.10
N. HURET, architecte Le Point du Jour - 62126 WIMILLE	21.87.45.00
A. HAICHBACH, architecte 15, rue de la république - 67 110 NIEDERBRONN-LES-BAINS	88.09.71.00
Atelier Espace Architecture - D. BADEL, architecte 07 340 PEAUGRES	75.34.81.88
Service Départemental de l'Architecture du Haut-Rhin 17, pl. de la cathédrale - 68 000 COLMAR	89.20.26.00
D. GOSSELIN 7, rue Monseigneur Moreli - 22 000 SAINT BRIEUX	96.61.14.52

3.10.2 - GESTIONNAIRES

Ligue pour la Protection des Oiseaux la Corderie Royale - 17 300 ROCHEFORT/MER cedex 05	46.82.12.34
Espace Naturel Régional - Maison du Parc "le grand Vannage" - BP24, 62 510 ARQUES - 30, av. Foch - 62 930 WIMEREUX	21.32.13.74
Parc Ornithologique du Marquenterre St Quentin en Tourmont - 80 120 RUE	22.25.03.06
Parc Naturel Régional d'Armorique Ménez-Meur - BP35 Hanvec - 29 460 DAOULAS	98.21.90.69
Centre d'Initiation à la Nature de l'Au rue des étangs - 68 300 St LOUIS	89.69.08.47
PNR des Vosges du Nord Maison du Parc - BP 24 .. 67 290 La PETITE PIERRE	88.70.46.55
Association des Amis de l'Île de la Platière Mairie - 38 550 SABLONS	74.84.35.01

Conservatoire des Sites Alsaciens Ecomusée - 68 190 UNGERSHEIM	89.48.02.42
Fédération des Chasseurs des Landes 151, av. Clémenceau - BP172, 40 104 DAX cedex	58.90.18.69
Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature du Sud-Ouest RN des marais de Bruges - "Le Baron" - 33 520 BRUGES	56.91.33.65
Fondation de Beauguillot 50 480 STE MARIE DU MONT	33.71.56.99
Royal Society for the Protection of Birds The Lodge - SANDY SG19, 2DL - Bedfordshire (UK)	19.33.767.680551
Fédération de Défense de l'Environnement du Jura 42, saint Désiré - 39 000 LONS LE SAUNIER	84.24.11.43

3.10.3 - PROCEDURES REGLEMENTAIRES ET STATUT DE PROTECTION DE L'ESPACE

Ces procédures réglementaires ne peuvent être évincées. Dans le cas des Sites Inscrits et des Sites Classés, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), la Commission Départementale des Sites, le Ministère de l'Environnement ou le Préfet, peuvent être amenés à donner un avis simple (valeur consultative) ou conforme (valeur décisive) afin de valider ou non le projet.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB